



ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE DE LAVAL

Présentation du projet particulier dans le cadre
de la demande de renouvellement en vertu de l'article 240
de la Loi sur l'instruction publique

Mai 2021

Table des matières

1. Identification de l'établissement scolaire	p. 3
2. Résolution du conseil d'établissement pour la demande de renouvellement	p. 4
3. Impact sur l'organisation des services éducatifs du territoire du CSS	p. 4
4. Description du projet	p. 4
5. Description du temps alloué à chaque matière enseignée (grille-matières)	p. 5
6. Critères d'inscription	pp. 5-6
7. Moyens favorisant l'intégration des élèves ayant un plan d'intervention	p. 6
8. Les contributions financières propres au projet	p. 6
9. L'évaluation du projet particulier	pp. 7-8-9
10. Annexe # 1	p. 10
11. Annexe # 2	p. 11
12. Annexe # 3	p. 12

1. Identification de l'établissement scolaire

Centre de services scolaire de Laval

Québec

Centre de services scolaire de Laval
Code d'organisme 831000

Acte d'établissement 2020-2021

Code d'organisme 831150

École d'éducation internationale de Laval
5075, chemin du Souvenir
Laval (Québec)
H7W 1E1

Code(s) de bâtiment

831121

Unité(s) administrative(s)

129

ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ(S)

Préscolaire et primaire		Secondaire		Éducation des adultes	
<input type="checkbox"/>	Préscolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	1 ^{er} cycle	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} cycle	<input type="checkbox"/>	Exceptionnellement 2 ^e cycle	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Exceptionnellement 1 ^{er} cycle	<input checked="" type="checkbox"/>	2 ^e cycle	<input type="checkbox"/>	Formation professionnelle
<input type="checkbox"/>	2 ^e cycle	<input type="checkbox"/>	Exceptionnellement 1 ^{er} cycle		
<input type="checkbox"/>	3 ^e cycle				

LOCAUX

Tous les locaux sont à la disposition de l'école

Exclusifs

Partagés

Exclus



Adopté le 4 juillet 2007, CE 2007-2008 numéro 008.

Yves Michel Volcy
Yves Michel Volcy, directeur général

2. Résolution du conseil d'établissement pour la demande de renouvellement

Voir l'annexe # 1 à la page 10.

3. Impact sur l'organisation des services éducatifs du territoire du CSS

Nombre maximal d'élèves par niveau :

- 1^{re} secondaire : 308
- 2^e secondaire : 319
- 3^e secondaire : 320
- 4^e secondaire : 320
- 5^e secondaire : 320

Chaque année, il y a environ entre 1100 et 1500 demandes d'inscription pour le programme d'éducation intermédiaire (PEI). La capacité d'accueil de notre école est de 308 élèves en 1^{er} secondaire. Nous couvrons l'ensemble du territoire du centre de service scolaire de Laval.

4. Description du projet

Le programme d'éducation intermédiaire (PEI) par le biais des concepts fondamentaux tels l'apprentissage global, la communication et l'ouverture interculturelle, développe chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. Ce programme permet aux jeunes d'acquérir des connaissances, de développer des attitudes et de maîtriser des habiletés qui en feront des citoyens actifs et désireux d'apprendre tout au long de leur vie. Au Québec, ces écoles sont regroupées au sein d'une coopérative : la SÉBIQ « la Société des écoles du monde du baccalauréat international du Québec et de la francophonie ». Cette coopérative propose aux écoles des contenus d'enrichissement pour l'ensemble des disciplines faisant en sorte que les candidats sont sélectionnés à l'entrée au secondaire afin d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves à la fin de leur parcours.

Vous trouverez en pièce jointe l'explication du projet éducatif – PEI de notre école.

5. Description du temps alloué à chaque matière enseignée (grille-matières)

La grille-matières approuvée par le conseil d'établissement est en pièce jointe.

L'extrait du procès-verbal du conseil d'établissement est à l'annexe # 2 à la page 11.

6. Critères d'inscription

- Clientèle visée :

Les élèves de 6^e année demeurant sur le territoire du centre de service scolaire de Laval dont le bulletin scolaire de 5^e année dénote le développement satisfaisant ou très satisfaisant de compétences.

- Point de service :

École d'éducation internationale de Laval (1^{re} à 5^e secondaire) 5075, boul. du Souvenir Ouest Laval, Québec, H7W 1E1

- Admissibilité au projet :

Pour être reconnu admissible au projet, l'élève doit avoir atteint le seuil de réussite à l'ensemble des épreuves suivantes :

- a) Deux tests de français (production écrite et compréhension de texte);
- b) Un test de mathématique.

Les critères de présélection des élèves pour la passation des tests d'admission sont les suivants :

Résultats disciplinaires au bulletin de 5^e année du mois de juin :

- a) Avoir 75 % ou plus en mathématiques;
- b) Avoir 75 % ou plus en français;
- c) Aucun échec au résultat final des matières au bulletin.

Processus de sélection

1. Les élèves ayant atteint le seuil de réussite sont retenus, selon l'ordre de leurs résultats aux tests.

2. Dans l'éventualité où la liste d'élèves serait épuisée, il sera possible d'offrir les places non comblées à des élèves admissibles, selon l'ordre de leurs résultats aux tests. Liste d'attente, les élèves admissibles ayant un frère ou une sœur qui fréquente l'école seront rappelés en premier, selon l'ordre de leurs résultats aux tests d'admission.

7. Moyens favorisant l'intégration des élèves ayant un plan d'intervention

Le programme d'éducation intermédiaire de l'IB est inclusif et s'adresse à tous les types de clientèles. Les élèves HDAA de notre école peuvent compter sur une équipe du service à l'élève formée de 1 psychologue (4 jours), 2 psychoéducateurs (10 jours), et 5 techniciennes en éducation spécialisée (temps plein). Tous les élèves ayant un PI sont suivis par le service à l'élève. Les mesures adaptatives inscrites au PI sont mises en place par l'ensemble du personnel. Lors de nos tests d'admission, sur présentation du PI de l'école primaire, les élèves ont droit d'utiliser tous les moyens inscrits dans ce PI. Des adaptations peuvent aussi être mis en place pour les travaux, évaluations critériées et autres exigences de l'IB.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 55 élèves ont un PI actif.

8. Les contributions financières propres au projet

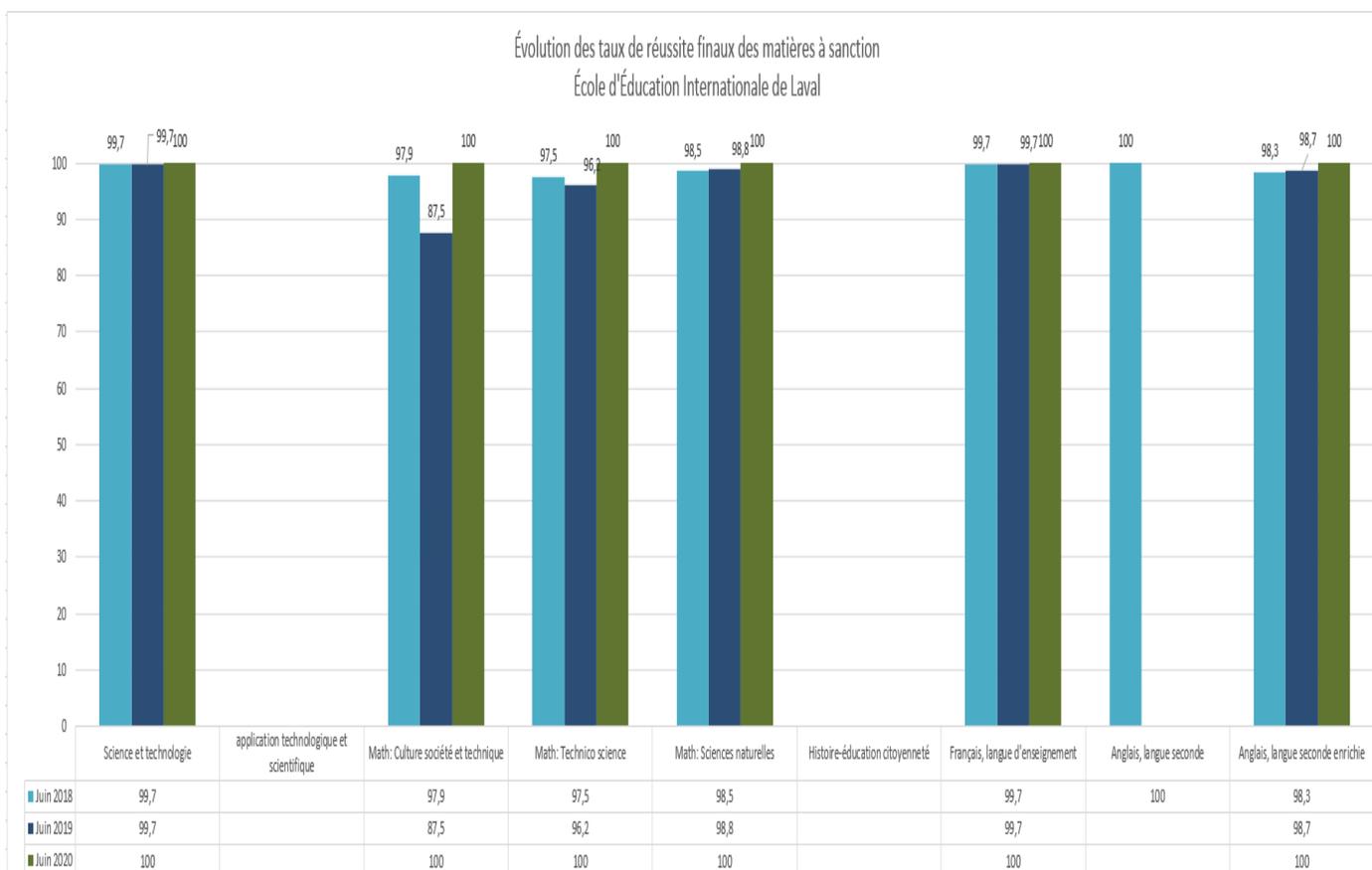
Les montants demandés aux parents et leur description sont à l'annexe # 3 à la page 12.

La résolution officielle du conseil d'établissement sera disponible à la fin juin, mais les montants sont les mêmes que l'an dernier.

9. L'évaluation du projet particulier (taux de réussite, diplomation et EHDAA)

Taux de réussite	2018			2019		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Matières						
Anglais						
136104 (Anglais, langue seconde - Programme enrichi)	100,0%	99,0%	100,0%	98,7%	99,0%	
136204 (Anglais, langue seconde - Programme enrichi)	99,0%	100,0%	99,3%	99,0%	99,0%	
136304 (Anglais, langue seconde - Programme enrichi)	99,4%	99,0%	99,0%	98,7%	100,0%	
136406 (Anglais, langue seconde - Programme enrichi)	100,0%	99,3%	100,0%	99,7%	100,0%	
136506 (Anglais, langue seconde - Programme enrichi)	99,3%	99,0%	99,3%	99,0%	97,3%	
Français						
132108 (Français, langue d'enseignement)	100,0%	100,0%	99,7%	98,7%	99,7%	
132208 (Français, langue d'enseignement)	99,0%	99,3%	99,0%	96,8%	99,4%	
132308 (Français, langue d'enseignement)	99,0%	98,1%	98,7%	98,0%	94,1%	
132406 (Français, langue d'enseignement)	99,7%	100,0%	99,7%	100,0%	100,0%	
132506 (Français, langue d'enseignement)	99,7%	99,0%	99,3%	96,6%	99,0%	
Mathématiques						
063126 (Mathématique)	100,0%	99,7%	99,7%	100,0%	100,0%	
063226 (Mathématique)	91,9%	95,6%	99,7%	93,6%	93,9%	
063306 (Mathématique)	93,8%	98,4%	98,4%	96,0%	97,0%	
063414 (Mathématique : séquence Culture, société et technique)	63,0%	96,3%	85,0%	92,3%	53,8%	
063504 (Mathématique : séquence Culture, société et technique)	92,3%	100,0%	92,3%	96,2%	100,0%	
064426 (Mathématique : séquence Technico-sciences)	93,9%	94,9%	94,3%	93,5%	96,7%	
064506 (Mathématique : séquence Technico-sciences)	100,0%	98,6%	95,7%	98,0%	100,0%	
065426 (Mathématique : séquence Sciences naturelles)	89,0%	84,3%	95,9%	93,4%	85,6%	
065506 (Mathématique : séquence Sciences naturelles)	99,5%	99,5%	97,9%	100,0%	99,4%	
Sciences						
051504 (Chimie)	100,0%	100,0%	98,7%	100,0%	100,0%	
053504 (Physique)	100,0%	100,0%	97,8%	97,9%	99,6%	
055104 (Science et technologie)	98,0%	100,0%	99,3%	97,4%	99,3%	
055204 (Science et technologie)	98,0%	99,7%	99,7%	98,4%	90,7%	
055306 (Science et technologie)	94,5%	96,4%	98,4%	91,7%	96,0%	
055444 (Science et technologie)	94,9%	97,3%	95,3%	98,0%	98,0%	
058404 (Science et technologie de l'environnement)	87,1%	88,1%	92,4%	89,7%	88,7%	

Univers social						
085304 (Histoire du Québec et du Canada)	97,7%	93,8%	96,4%	94,7%	97,7%	94,9%
085404 (Histoire du Québec et du Canada)	97,7%	96,6%	97,7%	96,7%	93,7%	100,0%
087103 (Histoire et éducation à la citoyenneté)		97,3%	100,0%		99,7%	100,0%
087213 (Histoire et éducation à la citoyenneté)		100,0%	98,3%		98,1%	100,0%
092502 (Monde contemporain)	98,3%	99,0%	97,6%	98,0%	96,2%	99,6%
095103 (Géographie)	99,3%		100,0%	100,0%		100,0%
095203 (Géographie)	99,7%		99,3%	99,7%		100,0%
102522 (Éducation financière)	96,3%	99,3%	96,0%	95,9%	97,9%	99,6%



Taux de diplomation des élèves en 5^e secondaire (AGIR et Lumix)

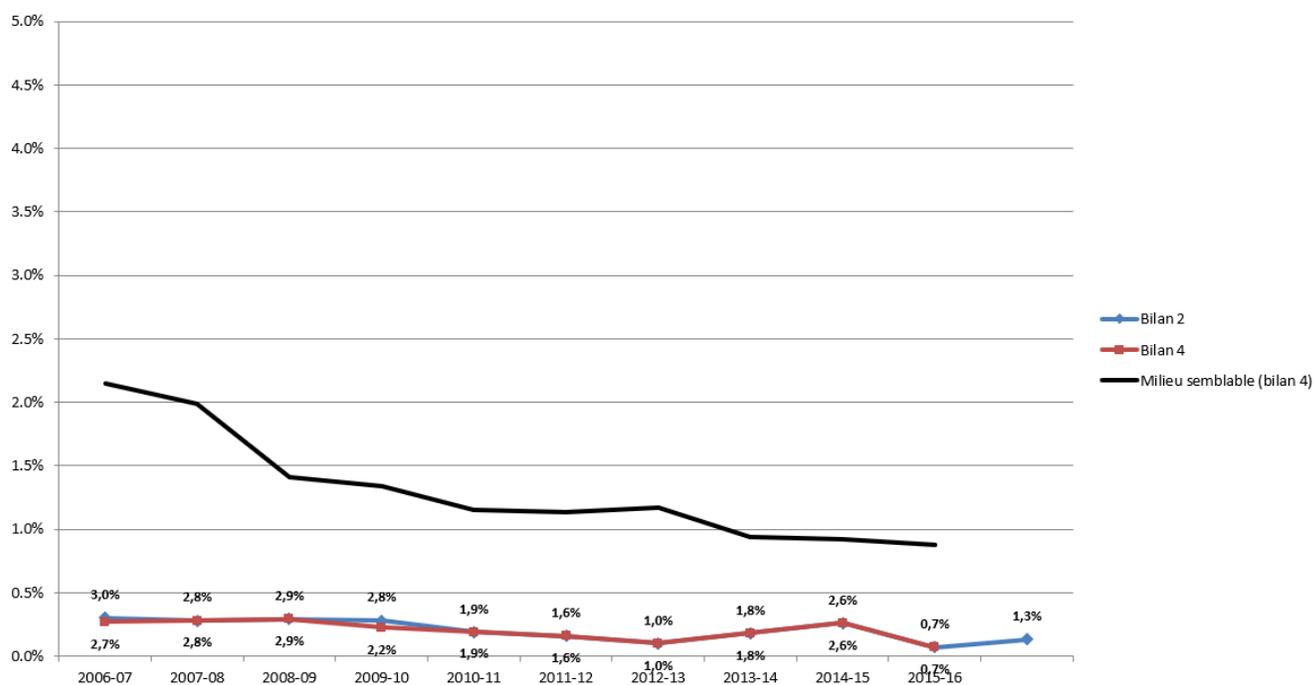
	2015-2016 Agir	2016-17 Agir	2017-2018 Lumix	2018-2019 Lumix	2019-2020 Lumix
Nb élèves inscrits en 5 ^e secondaire	302	302	296	298	294
Proportion de ceux-ci qui obtiennent un diplôme à la fin de l'année	99,7%	98,7%	99,3%	99,0%	100,0%
Nb élèves diplômé	301	298	294	295	294

(Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les sortants, en formation générale des jeunes)

École d'Éducation internationale de Laval (IMSE 3)

Bilan 2 et Bilan 4

Source: MEESR



Il est à noter qu'il n'y a aucune différence significative entre les élèves HDAA et les autres élèves de l'école.

ANNEXE 1



École d'éducation internationale de Laval

5075, chemin du Souvenir Ouest
Laval (Québec) H7W 1E1
Téléphone : (450) 662-7000
Télécopieur : (450) 686-6147

Conseil d'établissement de l'École d'éducation internationale de Laval
Séance ordinaire du 8 février 2021

RÉSOLUTION

OBJET : Article 240

Résolution No : _____ cé 20210208-02 _____

-
- ATTENDU** que le programme d'éducation internationale vise le développement global et harmonieux des élèves et leur implication dans la communauté;
- ATTENDU** que le programme est offert dans un seul établissement de la commission scolaire pour toute la clientèle;
- ATTENDU** que les demandes excèdent le nombre de place disponible, que le DÉSI vise l'enrichissement et que par conséquent un processus de sélection est donc nécessaire;
- ATTENDU** que l'École d'éducation internationale de Laval intègre dans ses classes des élèves HDAA;
- ATTENDU** la recommandation de la direction;

Il est proposé par : Wassila

et RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement recommande à la Commission scolaire de renouveler la demande de dérogation afin que l'école soit reconnue comme une école à vocation unique aux fins d'un projet particulier, tel que défini à l'article 240 de la loi sur l'instruction publique.

Sebastien Malo

Président
Sebastien Malo

Danny Laviolette

Direction
Danny Laviolette

Extrait du PV du conseil d'établissement ÉÉIL – 8 février 2021

a) *Gille-matière;*

Ce qui a été accepté par le collège est un statu quo par rapport à l'an passé. La seule modification qui est proposée est que par le passé, il fallait avoir au moins deux types de catégories d'arts dans tout le processus du secondaire. L'IB a assoupli les normes, et il n'est pas obligatoire de changer de champ d'activité.

En 4^e secondaire, aucune proposition d'arts à 4 périodes. Il n'y a que STE 4 périodes. Les orientations CST, TS, SN, auront le même cursus.

Le guide de l'IB, affiche un nouveau PP, qui demeure hors grille-horaire pour 4 crédits.

Mélissa demande si le PP sera facilité. L'IB dit que devait prendre entre 25 à 30 heures, et devrait être plus de 20 à 25 heures. La modification serait entraînée par le fait que la moyenne mondiale de succès se trouve à 3/8. Pour l'EEIL, la même moyenne se situerait à 5/8. Étienne, le représentant de l'IB devrait venir faire une présentation du nouveau PP au CÉ. Il y aura un plus grand retour sur le produit au lieu de le faire principalement sur le rapport.

Il est demandé d'augmenter le nombre de cours d'éducation physique. Danny explique qu'il y a une raison en lien avec la capacité limitée des plateaux, mais principalement à cause du cursus sur 36 périodes (espagnol, etc)

Par prudence, l'organisation se fera encore en groupe « fermé » afin d'éviter d'avoir à tout refaire selon les directives de la Santé publique.

Proposé par **François** et adopté à l'unanimité.

ANNEXE 3



Facture élève au secondaire

Secondaire	Nombre	Éducation	Enrichissement	Encadrement	Total à payer
	d'élèves	internationale	P.E.I.	P.E.I.	
EG1	300	20,00 \$	45,00 \$	260,00 \$	325,00 \$
EG2	299	20,00 \$	45,00 \$	260,00 \$	325,00 \$
EG3	315	20,00 \$	45,00 \$	260,00 \$	325,00 \$
EG4	307	20,00 \$	45,00 \$	260,00 \$	325,00 \$
EG5 science	295	20,00 \$	45,00 \$	260,00 \$	325,00 \$

Rubrique "éducation internationale": les frais d'affiliation aux deux organisations officielles soit la SÉBIQ et l'IB.

Rubrique "enrichissement PEI": le coût des activités en lien avec les exigences d'enrichissement du programme PEI

Rubrique "encadrement PEI": les frais reliés à l'encadrement additionnelle que demandent la mise en place du PEI: poste de coordonnateur, formations obligatoires du personnel, libération enseignante (pour faire vivre les réalités PEI) et encadrement du projet personnel